



Chancellerie d'Etat

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 11
info.sta@be.ch
www.be.ch/cha

Chancellerie d'Etat, case postale, 3000 Berne 8

Brigitte Bodenmann
+41 31 636 81 88
brigitte.bodenmann@be.ch

Destinataires de la procédure de consultation

Berne, le 12 avril 2021

Notre référence : 2019.STA.544
Classification : Non classifié

Modification sur la loi sur l'information du public (Loi sur l'information; LIn) Ouverture d'une procédure de consultation cantonale

Madame, Monsieur,

Par arrêté du 31 mars 2021, le Conseil-exécutif a habilité la Chancellerie d'Etat à soumettre la modification de la loi sur l'information du public (Loi sur l'information ; LIn) à la procédure de consultation. Les principaux éléments du projet sont les suivants :

La révision de la loi sur l'information du public vise en premier lieu à adapter les dispositions relatives à l'activité d'information des autorités (information d'office et information sur demande) aux avancées technologiques et à l'importance fondamentale d'Internet. Il s'agit d'actualiser la loi de sorte que la législation reflète le mandat d'information et de communication tel qu'il est rempli aujourd'hui déjà par les autorités. En outre, la révision de la loi entérine certaines exigences quant à l'accessibilité et à l'intelligibilité de l'information diffusée par les autorités pour les personnes présentant des besoins particuliers. La révision pose également les bases légales de l'aide financière indirecte que le canton peut accorder aux médias et à l'environnement médiatique. Le titre actuel de la loi est ainsi modifié afin d'englober l'aide aux médias et devient désormais « loi sur l'information et l'aide aux médias (LIAM) ».

Les documents soumis à la consultation sont publiés sur Internet à l'adresse www.be.ch/consultations.

Vous voudrez bien envoyer votre avis avant le 9 juillet 2021 par la poste à l'adresse Chancellerie d'Etat, Postgasse 68, 3000 Berne 8, ou par courriel à l'adresse politischegeschaefte.sta@be.ch. M. Philippe Dietschi se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (031 636 18 38 ; philippe.dietschi@be.ch).

En vous remerciant de votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Chancellerie d'Etat

Christoph Auer
Le chancelier

Pièces jointes

- Projet de loi LIAM
- Synopse LIAM (droit en vigueur – projet de loi objet de la consultation)
- Projet de loi ADSD
- Synopse ADSD (droit en vigueur – projet de loi objet de la consultation)
- Rapport LIAM
- Tableau de réponse
- Liste des destinataires de la procédure de consultation
- Communiqué de presse du 12.04.2021